

Hadopi

RELEVÉ DE CONCLUSIONS Séance du Collège du 13 novembre 2018

Le 13 novembre 2018, le Collège de l'Hadopi s'est réuni en séance dans les locaux de la Haute Autorité, 4 rue du Texel dans le 14^e arrondissement de Paris.

Étaient présents les membres du Collège suivants :

Membres titulaires: Denis RAPONE, Alexandra BENSAMOUN, Louis de BROISSIA, Laurence FRANCESCHINI, Brigitte GIRARDIN, Alain LEQUEUX

Membre suppléant : Vincent VIGNEAU en remplacement de Nicole PLANCHON

ORDRE DU JOUR

Présentation du programme indicatif du colloque international organisé par l'Hadopi ; présentation technique sur l'hypothèse d'un déploiement de la réponse graduée aux pratiques de streaming et de téléchargement direct ; audition de la société civile des auteurs réalisateurs producteurs (L'ARP) ; première discussion sur le budget primitif 2019 ; autres points : approbation du relevé de conclusions du Collège du 25 octobre 2018.

PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS

Présentation du programme indicatif du colloque international organisé par l'Hadopi

Sont présentés le programme indicatif et les intervenants pressentis pour le colloque sur les stratégies internationales de lutte contre le piratage de contenus culturels et sportifs organisé par l'Hadopi en lien avec la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat. Ce colloque qui se tiendra le jeudi 7 février 2019 au Sénat, s'inscrit dans le prolongement de l'actualisation de la veille internationale en cours par l'Hadopi et réunira des spécialistes du droit d'auteur, des membres d'organisations internationales comme l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) ainsi que des instances de protection des droits de propriété intellectuelle européens et internationaux.

Les échanges s'articuleront, le matin, autour des collaborations entre les acteurs privés et les acteurs publics, notamment celles portant sur les campagnes de sensibilisations des utilisateurs d'Internet et sur la réalisation de listes noires (selon les initiatives dites « Name and Shame » ou « Follow the Money »). La seconde partie du colloque, l'après-midi, sera consacrée à la répression des atteintes aux contenus culturels et sportifs.

Présentation technique sur l'hypothèse d'un déploiement de la réponse graduée aux pratiques de streaming et de téléchargement direct

Les services présentent les principaux obstacles techniques et juridiques qui s'opposent au déploiement de la réponse graduée aux pratiques de streaming et de téléchargement direct.

Audition de la société civile des auteurs réalisateurs producteurs (L'ARP)

Mathieu Debusschère, délégué général de l'ARP et son adjointe, Lucie Girre, exposent les conséquences du piratage sur l'industrie cinématographique et leurs stratégies pour lutter contre ces phénomènes. Est mise en avant la nécessité d'inscrire la lutte contre le piratage dans le cadre d'une action continue conduite de façon coopérative entre les différentes parties prenantes.

L'importance des actions susceptibles d'être menées avec un tiers de confiance tel que l'Hadopi est mise en exergue afin de faire émerger les bonnes pratiques entre les acteurs de l'industrie cinématographique et les plateformes ainsi que la nécessité de développer à la fois l'offre légale et

les actions pédagogiques auprès de tous les publics. Une discussion s'engage avec les membres du Collège.

Première discussion sur le budget primitif 2019

La secrétaire générale fait une première présentation du projet du budget primitif 2019. Une discussion s'engage avec les membres du Collège sur les montants des enveloppes allouées aux charges de fonctionnement, aux charges du personnel et aux investissements. Est soulignée l'opportunité d'échanger avec la Commission de la protection des droits (CPD) sur les orientations budgétaires. Une réunion sera proposée pour la séance du Collège du 29 novembre 2018.

Autres points :

Approbation du relevé de conclusions : le Collège approuve le relevé de conclusions de la séance du 13 novembre 2018.

Le 29 novembre 2018,



Denis RAPONE
Conseiller d'Etat